

Note du 16 Septembre 2013

Action et Démocratie Académie de Lille

> Bonjour Cher(e) Collègue,

« On a déclaré qu'il fallait d'abord la justice et que, pour la liberté, on verrait après ; comme si des esclaves pouvaient jamais espérer obtenir la justice. » Albert Camus

\*Manifestation régionale du 10 septembre bien suivie, même si une fois de plus on minimise le nombre de gréviste. Projet de loi sur les retraites déposé à l'assemblée Mercredi 18 septembre.

On continue avec la suite de la réforme de 2003 ; pas de retour de l'âge légal de départ à 60 ans, poursuite de l'allongement de la durée de cotisation et toujours la double peine avec la décote.

TZR et Contractuels ; toujours de l'opacité dans les affectations, dans certains cas le Rectorat s'appuie sur la continuité pédagogique pour maintenir des collègues ayant moins d'ancienneté et dans d'autres c'est la proximité géographique qui prime et dans d'autres encore le 1er joignable au téléphone obtient le poste. Des collègues TZR PLP sont nommés sur 3 affectations alors que c'est anti statutaire (2 maxi) par contre nos collègues certifiés doivent subir fréquemment 3 affectations. Des collègues en situation de handicap sont aussi nommés sur des postes doubles éloignés de plus de 30 kms l'un de l'autre contrairement à la réglementation, nous contactons à chaque fois la personne ressource handicap au Ministère qui doit intervenir fréquemment auprès des services du rectorat. Alors que le Ministère affiche handicap tous concernés ...

<http://www.education.gouv.fr/pid351/handicap-tous-concernes.html>.

Les 2 médecins de prévention sont une fois de plus submergés par les demandes de rendez- vous et gèrent au mieux avec le peu de moyens disponibles. Vous pouvez les contacter au 0320156202 et [ce.medprev@ac-lille.fr](mailto:ce.medprev@ac-lille.fr).

Stagiaires et contractuels M2 après 2 semaines de rentrée, certains d'entre vous ont vu leur quotité horaire augmentée pour la simple raison qu'ils étaient expérimentés, d'autres ont des difficultés à pouvoir participer le jeudi après-midi à leur formation et même certains ne sont toujours pas installés. C'est le grand Désordre académique.

La chef du DPE (Département des Personnels Enseignants) étant promue Secrétaire générale adjointe, le poste serait vacant.

CCCF, nous demandons l'abrogation du presque tout CCF car il est difficile d'être juge et partie et de s'auto évaluer.

De plus toujours le flou dans la rémunération alors que les textes sont précis. (en pièces jointes courriers auprès du Recteur)

Conditions de rentrée déplorable dans certains établissements comme au Collège de Mouvaux où les enseignants ont dû exercer leur droit de retrait afin de pouvoir assurer leur service auprès des collégiens avec des emplois du temps cohérents.

Au LP Malraux les collègues et lycéens se sont vus distribuer la 6ème version d'emploi du temps. Dans un autre collège de la métropole un collègue se fait tirer dessus à l'aide d'un pistolet à grenaille par un élève âgé de 13 ans. Le principal minimise les faits puisque ce jeune est soi-disant irresponsable. Des élèves présents au côté de leur professeur auraient pu aussi être blessés.

MLDS, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire ( ex MGI ) , une avancée dans le dossier défendu par nos collègues de Boulogne sur Mer qui étaient en grève administrative avec la grande majorité des collègues de l'académie, auront enfin accès à l'ISOE. Une étape franchie, il reste le seuil des obligations de services à faire valider c'est à dire 36 heures hebdo pendant 36 semaines.

Drame dans l'académie de Marseille ; un CHSCT- A extraordinaire s'est réuni le 12 septembre soit 11 jours après le suicide de Pierre Jacques enseignant en STI2D, alors que dans l'académie de Lille nous attendons toujours les conclusions de la délégation d'enquête au LP Malraux de Béthune presque un an après le suicide de Marielle mettait aussi en cause l'Institution.

Attention une fédération envoie sur les boîtes mails académiques un questionnaire aux collègues contractuels ex-admissibles sans avoir effectué de déclaration auprès de la CNIL. Vous pouvez faire un signalement auprès de la CNIL. Nous le ferons aussi de notre côté auprès du Ministère.

Chartre de la Laïcité en pièce jointe

Information SRIAS

Merci aux S1 et aux correspondants pour l'affichage et la diffusion des informations.

> Merci de votre fidélité en adhérent ou en ré adhérent, même tarif pour la 3ème année

Si vous êtes en prélèvement votre adhésion est reconduite sauf avis contraire de votre part.

A vos agendas :

Liste Action et Démocratie au CA à déposer 10 jours avant les élections qui doivent se tenir au plus tard le 20 octobre ; 2 noms de collègues suffisent jusqu'à 14, syndiqués et sympathisants.

Pensez aux collègues TZR rattachés ou nommés dans l'établissement, ou collègues précaires, stagiaires et assistants d'éducation.

Inscription au PAF (Plan Académique de Formation) pour l'ensemble des personnels (5 vœux) jusqu'au 22 Septembre.

<http://www.ac-lille.fr/paf/inscrire.cfm>

Inscriptions concours ; du 10 septembre au 22 octobre en fonction des concours ou du 1 au 22 octobre pour les concours ou examens réservés (voir BO) (et pièce jointe)

<http://www.education.gouv.fr/cid73443/session-2014-conditions-d-inscription-aux-concours-du-second-degre.html>

Réunion formation-carrières S1et correspondant le 24 Septembre à Arras au Lycée Robespierre et le 26 septembre au LP Ferrer de Lille, vous pouvez vous y inscrire par mail à [michel.paillard@laposte.net](mailto:michel.paillard@laposte.net) ou [ad.aclille@gmail.com](mailto:ad.aclille@gmail.com)

Michel vous fera parvenir une convocation et un modèle de lettre.

Réunion des militants retraités et aussi des actifs qui seraient libres le Mardi 1 octobre  
Commémoration sur les chemins de la grande guerre inscription auprès de Michèle Fostier et Jean-Louis Delvas [michele.fostier@yahoo.fr](mailto:michele.fostier@yahoo.fr)

Bonne semaine. Bien Amicalement

Sylvie Vinsard et le Bureau Académique Action et Démocratie

Les récipiendaires des palmes académiques du 14 juillet 2014